

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Le RAMASSIS de COQUINS

Tunis, le 29 mai 1902

PAS DE CONTROLE

PAR S. PICHON

Nous ne doutons pas que, depuis 1870, l'armée n'ait été réorganisée, ce qui n'a pas assez changé, c'est l'état d'esprit de ses chefs.

On se rappelle avec quel acharnement les généraux de l'empire traquaient les journalistes pendant la guerre franco-allemande. Ces officiers se consolaient d'être régulièrement battus par l'ennemi, en remportant d'éclatantes victoires sur la presse. Ils prenaient des mesures impitoyables pour empêcher la divulgation des plans qu'ils étaient incapables de concevoir.

Huit jours avant la bataille de Forbach, un des généraux habitués des Tuileries, enjoignit à notre ami Camille Pelletan, qui suivait l'armée comme correspondant du *Rappel*, de regagner immédiatement Paris, sous peine d'être empoigné par les gendarmes.

Il est juste d'ajouter qu'un rédacteur d'une feuille bonapartiste, Badois de nationalité, qui suivait également l'armée française, obtenait tous les laissez-passer dont il avait besoin.

Le jour de la bataille de Forbach, cet ardent patriote disparut et passa, dit-on, à l'armée prussienne. C'est à ce résultat qu'aboutissait la prévoyance des généraux de l'empire.

Pendant le siège de Paris, M. Ducrot se plaignait quotidiennement que la presse fit connaître aux Allemands ses projets de sortie, d'autant plus inoffensifs qu'ils étaient peu exécutés. Or, chaque fois qu'il y avait une sortie, le Mont-Valérien arborait un signal bien connu des Allemands. Et un officier prussien, dans un livre qu'il a publié sur la guerre, raconte que lorsque ce signal était aperçu, l'armée allemande se préparait aussitôt à recevoir les troupes françaises.

Et puis, quand M. Ducrot trouvait les Prussiens prêts à le repousser, il s'écriait : « Encore les journalistes ! »

L'expédition contre les Kroumirs fournit un nouvel exemple de la sagesse et de la pénétration d'esprit de nos généraux.

On sait, en effet, que les représentants de la presse qui suivent les opérations de nos troupes en Tunisie sont tenus de signer une déclaration aux termes de laquelle ils s'engagent à ne transmettre aucune information, soit directement par télégraphe ou par lettre, soit par des tiers, sans l'avoir fait revêtir au préalable du visa du commandant de la colonne expéditionnaire ou des officiers que celui-ci aura délégués. Quiconque manquera à cet engagement serait passible des lois militaires. En outre, dans le cas où « des nouvelles de nature à servir les adversaires de la France » seraient publiées par un journal, son correspondant se verrait interdire immédiatement le séjour de l'Algérie.

Il est difficile d'imaginer une mesure plus inutile, plus vexatoire et plus injustifiable. C'est à se demander si le guerrier qui a pris cette résolution surprenante, n'a pas perdu tout son sang-froid dans le voyage de Vesoul à Tabarka.

Une lettre de Tunisie ne peut être imprimée à Paris que trois jours après qu'elle a été écrite. Au bout de dix jours elle peut être lue par les marabouts.

En admettant que les indigènes de Souk-Ahras, moins ignorants que nos séminaristes, aient quelque notion de la langue française, une semaine environ suffit pour qu'ils connaissent les informations transmises par les journaux de Paris.

Ils auront alors à choisir entre les renseignements variés et souvent contradictoires, envoyés à toute la presse. Les Kroumirs seront tenus au courant de la situation qu'occupaient nos troupes huit jours avant que les lettres de nos

correspondants soient retournées en Tunisie et bien que le corps d'armée chargé de conquérir Tabarka, soit aussi lent à opérer en Afrique qu'il le fut à quitter la France, nous nous demandons en quoi cette éventualité peut nous effrayer.

Et puis, avez-vous peur du parti que pourraient tirer de pareils renseignements les stratégestes kroumirs ? — Jusqu'ici on croyait que les barbares faisaient une guerre moins scientifique. *La vérité c'est qu'on craint les révélations de la presse. On a peur que de nouveaux abus soient signalés. On veut dissimuler les défauts de notre organisation militaire. Les chefs de l'armée essaient d'échapper au contrôle de l'opinion publique.*

C'est pour cela qu'après avoir ôté toute liberté aux représentants de la presse en Afrique, on pousse l'injustice jusqu'à les rendre responsables des nouvelles publiées à Paris en leur absence et sans leur participation.

C'était assez que l'administration de la guerre se fût exposée à de graves reproches, sans qu'elle se crût autorisée à se dérober à tout contrôle.

S. PICHON.

24 avril 1881. *La Justice.*

L'*Avenir Tunisien* répond par une question à notre reproche de troquer la dignité de la presse contre le plat de lentilles d'une réduction du cautionnement ?

« Notre confrère, dit-il, voudrait-il nous montrer les principes républicains ou seulement libéraux qui régissent « ici la vie sociale ? »

« Et si ces principes en sont absents comment pourrions-nous les trahir ? »

De ce que l'*Avenir* ne les aperçoit pas il ne s'en suit pas qu'ils soient inexistantes. Par le seul fait qu'il y a agglomération d'êtres animés, de tout règne, — animal ou végétal même, ils existent et prédominent. Mais cette prédominance est à divers états, — en puissance dans le cœur des individus, sous forme de désir, aspiration, idéal, — ou apparents sous les espèces d'institutions et de lois écrites. L'*Avenir* ne les reconnaît qu'à cet état. C'est nier le métal dans sa gangue et ne le saluer qu'à l'état ouvré. « L'homme est libre à dit Schiller, fut-il né dans les chaînes ».

Lorsque les principes sont figés dans les conventions sociales écrites, il n'est plus à la discrétion de l'écrivain de les trahir. C'est l'œuvre des magistrats. Car qu'est-ce que trahir ? C'est détourner de sa destination un dépôt confié. De quoi l'écrivain est-il dépositaire ? De l'idéal public, ainsi nommé, parce que ce sont les conceptions du moment les plus élevées en matière de justice et de liberté et ne vivant encore qu'à l'état d'idées.

Dès que l'écrivain condescend à un rabais sur la somme de ces aspirations, il trahit les principes.

Il est indubitable a priori que c'est

nous qui sommes dans le vrai, puisque l'idéal que nous poursuivons n'est, en somme, que la forme de tout le monde civilisé. Or, ne pas vouloir vivre dans un milieu aussi civilisé et aussi libre que le plus civilisé et le plus libre de son époque, c'est même ne pas être écrivain.

Dire que les populations ne sont pas assez mûres, c'est anéantir les sornettes accréditées par les tyrans. Substituez à leurs préjugés des notions précises de morale, — ce dont l'esprit humain est plus réceptif que de surperditions et vous aurez fait gagner des siècles à un pays en une génération. « J'ai vu, a dit Confucius, des hommes peu propres aux sciences ; je n'en ai point vu qui fussent incapables de vertus. »

Tout traitre aux principes que nous vous appelons, nous savons fort bien que si le cautionnement était radicalement aboli, vous n'en demanderiez pas le rétablissement, fut-ce sur la cote mal taillée dont vous vous délectez aujourd'hui.

La Quatrième à M. Pichon

CITOYEN MINISTRE,

J'ai terminé la démonstration juridique de mon droit et établi que vous gouvernez en dépit des lois dont vous nous imposez le respect à nous autres, humbles sujets du citoyen que vous êtes.

J'ai prouvé que vous reteniez le cautionnement des journaux disparus sachant pertinemment n'y avoir pas plus de droit que d'emporter les plats d'argent des colons qui vous offrent l'hospitalité de leurs platitudes.

Je vous ai enseigné ensuite, d'accord avec la Cour de cassation que, comme député vous rappelés jadis à l'exécution des lois, — qu'il était interdit au pouvoir d'appliquer des lois non écrites ou inventées au fur et à mesure des réclamations des justiciables. « Dans une politique de répression avez-vous dit quelque part, tout s'enchaîne. »

Enfin, il ressort de ma troisième lettre qu'en réalité, ni vous, ni vos sous-ordres ne connaissiez mot de la question. Car que vous vous fussiez inspiré de vos propres décrets ou des ordonnances dont vous n'aviez pas la moindre intuition, — vous étiez tenu de restituer une somme que vous gardez encore aujourd'hui au mépris des commandements de Dieu et de l'Eglise,

Où est votre bénéfice ?

Le voici : En premier lieu j'ai jeté votre loi par terre, — elle est morte, vous ne pouvez plus faire de procès de presse à personne. A la première alerte le journal menacé disparaît et, le jour même, réclamera son cautionnement. Si vous le donnez, ce sera sous un vaste éclat de rire du public. Si vous le refusez, vous aurez un procès pour abus de pouvoir et vous le perdrez. Ce sera la lutte du lion et du moucheron. Or par le seul fait que cette éventualité est déjà dans les esprits vous êtes définitivement désarmé.

Si vous publiez d'ores et déjà un décret contenant l'article complémentaire qui vous manque, vous aurez contresigné, avoué l'illégalité que je m'évertue à vous signaler depuis trois mois — d'abord en catimini, par commiseration pour notre prestige et ensuite publiquement, parce que loin de me savoir

gré de ma gentilhommerie, vous avez voulu jouer au plus fort.

Outre ce brevet d'indigence vous vous décerneriez l'odieuse aggravation de la loi sur la presse, ce qui donnera le coup de grâce à votre raison d'être républicain.

Si vous abolissez totalement le cautionnement, vous n'en aurez plus le moindre mérite. Je vous ai crevé l'oeuf dans la main, c'est sans apparence de générosité que vous renoncerez à l'omelette.

Qu'allez vous faire ? Car il faut bien que vous fassiez quelque chose ! Allez-vous attendre l'expiration de vos cinq mois fantaisistes pour, une fois débarrassé de moi, remanier le décret dans un sens pseudo-libéral et uniquement pour y faufiler l'article sur la rétention qui lui manque ? Mon Dieu si vous croyez à l'efficacité politique de ce stratagème, vous auriez tort de vous gêner. Je suis un trop loyal adversaire pour vous y encourager. J'ai tout de même assez de sens politique pour vous laisser faire.

Le philosophe Jacoby disait : « Le grand malheur des rois n'est pas d'être hostiles à la vérité, c'est d'y être littéralement fermés. »

C'est que nous avons tous nos mauvais conseillers.

Moi qui ne suis pas un fils respectueux de la *Restauration*, j'ai les miens. L'un d'eux me dit récemment : « A votre place, je hausserais le ton jusqu'aux plus violentes épithètes ; regardez-moi le cas qu'il fait de votre droit que tous les honnêtes gens reconnaissent ; vous n'avez qu'à observer les basses adulations dont on l'enferme de plus en plus ! »

« Je n'ai, répondis-je, ni à hausser le ton, ni à me mettre à le tutoyer ni à lui dire : « Pichon, mon garçon ! du haut de ton arbitraire... etc. etc. parce que ce ne sont d'abord pas là mes façons et qu'ensuite, l'acrimonie n'a pas logis en mon âme. Le citoyen souverain fait aussi partie de mon public à qui je dois vérité et aménité et sinon l'exemple, du moins le spectacle de la bonne tenue. »

« Mais ne le croyez pas indifférent. C'est à qui a tort à forcer la note et ces consommations d'encensoirs en sont précisément une manière. L'histoire est pleine de ces éruptions de loyalisme amoureux aux heures où le souverain est dans ses plus petits brodequins. C'est le *vade-mecum*, le manuel secret de l'absolutisme. En Tunisie même, n'est-ce pas au moment où Cambon vacillait le plus qu'il se fit ériger une arc de triomphe ? »

« Si M. Pichon n'était affecté d'être convaincu d'autocratie par des républicains — et par les faits, — irait-il se faire donner du démocrate par des ralliés qui furent jadis ses têtes de turc ? Ce tintamarre de flagorneries a-t-il d'autre but que d'assourdir la voix de la vérité et du droit clamant aux grilles de son palais ? »

« Et vous voudriez que je me misse en colère ? Mais je m'en voudrais à mort si parmi les sentiments profonds que m'inspire M. Pichon il y en avait un seul qui y ressemblât ! »

Anciennes Brasseries Mosser et Oppermann

Voilà, citoyen ministre, ce que je répondis à mon mauvais conseiller.

Mon seul objectif, veuillez le croire, est, en vous apprenant à connaître et à respecter vos lois, de vous en inculquer l'esprit, afin que vous en puissiez forger de pires.

Car je vois venir le jour où, en matière de presse, vous obscurcirez la gloire de vos prédécesseurs.

Votre cas n'est pas inédit. Le fils de l'inventeur de l'axiome : « Qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil » le nommé Roboam, fut également sollicité d'alléger la rude servitude de son peuple. Lui aussi demanda du crédit pour « sérier les questions » puis, à l'échéance, déclara : « Mon père vous a flagellés avec des verges et moi je vous fustigerai avec des scorpions »

Ce que vous êtes aujourd'hui n'est une transfiguration que pour des boulevardiers d'Halifaouine. Pour les Parisiens vous ne faites que vous continuer. Vous fûtes le persécuteur de la pensée sous forme de *Thermidor*. Au pouvoir aujourd'hui, vous ne pouvez que l'abhorrer sous tous ses aspects. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est votre situation. Ce n'est pas vous qui créez l'équivoque, c'est le badaud. Vous consolidez, le principe d'autorité. Le radicalisme a-t-il jamais fait autre chose ? L'opposition n'a jamais consisté, que je sache, à renverser les régimes, mais à succéder aux hommes. Au lieu de tirer d'en bas vous tirez d'en haut. Mais vous restez toujours le vaillant archer de la belle période.

Aussi apercevons-nous désormais le firmament constellé de *knouts* et de *cat s'nine tails* n'attendant que la préconisation des évêques d'appel pour se mettre en branle...

Mais avant que cela ne soit, nous aurons eu le temps de dénoncer à la conscience publique les mobiles profonds d'où émanent ces attentats contre la pensée et l'idée. Il n'est écolier qui ne sera outillé d'arguments et de claires raisons contre les sophismes de l'autorité abusive, de la tradition caduque et de la raison d'Etat hypocrite. Et le public sentant s'exalter son libre arbitre se prononcera bientôt, fier, entre les intellectuels et vous.

JACQUES BAHAR

Nos Echos

Nous avons appris avec regret la mort de M. Emile Bordier, ancien député d'Eure-et-Loire, neveu de notre excellent compatriote, M. le commandant Désiré Bordier, ancien contrôleur civil.

Nous prions M. le commandant Bordier de croire à la part que nous avons prise à son grand chagrin.

M. le Résident général est parti lundi, en compagnie de Mme Pichon, pour une promenade pleine de charme et d'agrément en les régions de Béja, Tabarka, Aïn-Draham et Souk-el-Arba.

Il recueille partout des avalanches de congratulations et la plupart de nos compatriotes font des prodiges d'efforts pour arriver à être plus plats devant le maître du jour.

Le beau drapeau neuf qui avait remplacé le morceau de chiffon de couleur tricolore au-dessus du palais Hussein a été remis dans quelque tiroir et la loge informe que nous avions signalée, flotte au-dessus du palais de la Division militaire.

Comme toutes les années, l'ouverture du Casino d'Hamman-el-Lif est un événement mondain attendu par tout le high-life tunisien et par le public ordinaire comme vous et moi.

Malgré les bruits les plus divers colportés à dessein, le public ne

sera certes pas déçu. Un troupe composée d'artistes de choix, et pour le recrutement de laquelle le régisseur général a fait tout exprès le voyage de France fera passer d'agréables moments et charmera l'ennui de nos étés tunisiens, si pénibles à supporter.

Un maître coq des plus réputés, dont les gourmets apprécieront fort la succulence des mets, préside en chef autour des fourneaux.

Hamman-el-Lif sera toujours la station à la mode et la vogue n'est pas près de s'éloigner d'elle.

Le commerçant, M. Moses Montefiore, dont nous annonçons la prochaine déconfiture dans notre précédent numéro, a été déclaré le lendemain même en état de faillite.

On parle d'un passif de plusieurs centaines de mille francs.

Depuis un an, M. Montefiore était réduit à emprunter à n'importe quel taux. Cela ne l'a pas sauvé au désastre.

Nous remercions M. le docteur Lambert, président de la Chambre Mixte du Centre, d'avoir bien voulu nous adresser les copies de deux rapports présentés par lui à sa compagnie sur l'importance de la Tunisie et de son peuplement rapide par la France et l'œuvre française en Tunisie.

Ramassis de coquins

Nous avons essayé de relater les tristes exploits de la bande de coquins qui s'attribuent à l'exclusion de qui que ce soit, le privilège de fournir des renseignements sur la solvabilité des négociants de Tunisie, cause au commerce local un tort considérable.

Avant de pousser plus loin nos recherches, nous tenons à rapporter ici une anecdote qui nous a fort amusé et qui a ceci de méritoire qu'elle est parfaitement authentique.

Un de ces agents de renseignements, vingt ans à peine, aborda l'autre, un de nos amis et lui parla à peu près en ces termes :

« Je possède, à l'heure qu'il est, une collection de près de sept mille fiches dûment cataloguées et répertoriées... »

— Mais, vous voilà donc érigé en rival de M. Hugon, ricana notre ami, agréablement railleur.....

— ... Répertoriées, poursuivit le fabricant de fiches imperturbable et qui sont, pour ainsi dire, le miroir fidèle de l'état actuel du commerce local.

— M. Hugon n'a qu'à se bien tenir !...

— Cette collection, je n'ai pas mis moins de trois années pleines à la confectionner et cependant je désire m'en dessaisir... pour me retirer des affaires. Je la céderai pour trente billets de mille, car elle rapporte, bon an mal an, à dix sous le renseignement, une dizaine de mille francs net... A propos, termina l'homme des fiches, n'aurais-tu pas cent sous sur toi à me prêter ? »

Nous reproduisons plus loin un modèle de feuille de renseignements en blanc, formant un questionnaire suffisamment éloquent par lui-même pour dispenser de tous commentaires.

Qu'on se figure ce questionnaire une fois rempli d'allégations des plus mensongères sur le compte de probes commerçants qui n'en peuvent mais !

Les exemples ne manquent pas qui corroborent nos dires et prouvent l'indignité du syndicat d'aigrefins — d'aigrefins en herbe — que nous combattons.

Un entre mille autres :

Une grande maison de Tunis — nous ne serons pas, pour aujourd'hui, plus explicite — vint à s'aboucher un jour avec une fabrique

française pour un crédit de deux ou trois mille francs. Les affaires de la maison tunisienne se chiffrent annuellement par plusieurs centaines de mille francs, quel ne fut pas l'étonnement de ses directeurs de se heurter à une fin de non-recevoir ?

Après explications, on s'aperçut que la fabrique avait été trompée par des renseignements erronés venus de Tunis, et où, entre autres mensonges, il était dit que la maison en question était tout au plus bonne pour quelques centaines de francs.

Et nous n'avons encore tout dit sur les méfaits de ces *Chevaliers de la Fiche* et sur leurs accointances avérées dans certains milieux commerciaux et financiers.

JEAN COURT-GELET.

N. B. — Voici, à titre de document et en attendant de mettre sous les yeux du lecteur quelques-unes des fiches remplies dont nous sommes en possession, la fidèle reproduction du questionnaire d'une feuille de renseignements.

CRÉDIT

Etat de fortune actuel.....
 Solvabilité.....
 Crédit annuel maximum.....
 Etat de ses affaires.....
 Nombre de faillites.....
 — bancaires.....
 — judiciaires.....
 Est-il régulier payeur ?.....

MORALITÉ

Antécédents moraux.....
 Est-il bien apparenté ?.....
 Degré de confiance à lui accorder.....
 Est-il débrouillard ?.....
 Vie privée.....
 A-t-il des maîtresses (sic).....
 Marié ? Célibataire ?.....

« L'excellent confrère » de l'autre quotidien blâme la reproduction des morceaux choisis de l'œuvre littéraire de M. Pichon et appelle cela le jeu des petits papiers, lettres (sic) que le Résident écrivait il y a dix ans.

Le jeu des petits papiers dont le « cher confrère » ignore la signification, consiste à reproduire des lettres privées compromettantes. Or, nous n'exhumons pas des lettres privées, mais des articles publiés dans un des journaux les plus lus de Paris.

« C'est notre droit », dit la feuille. Non ! c'est notre devoir. Le droit est celui du public de savoir devant quelle idole on le fait s'agenouiller et si les genuflexions sont justifiées. A en croire notre « cher confrère », il paraîtrait que non. Donc il avoue la tromperie sur la qualité de la marchandise adorée ; du fruit sec pour du frais.

Ce n'est pas un crime d'avoir aussi peu de lettres que M. Pichon. Encore en possédait-il assez pour respecter le droit d'écrire des autres et les affranchir d'une muselière qui l'eût, empêché, lui, de devenir ce qu'il est.

Le « cher confrère » aurait bien mieux fait de fixer son attention sur d'autres articles de la *Petite Tunisie* par exemple, la dénonciation d'une indiscutable violation de la loi par le Résident, qui, au moins, doit savoir lire.

Si M. Pichon veut le respect public qu'il commence par respecter les lois.

Un Puriste grincheux

Nous n'insérons la lettre suivante que par sentiment d'impartialité et malgré ce qu'elle a de blessant pour notre amour-propre. Solidaires de nos rédacteurs nous endossons toutes leurs fautes y compris celles de français.

Ceci dit, nous prions nos correspondants chercheurs de petite bête (ou de grosse) de vouloir bien dénoncer nos pataqués au *Promeneur* avec qui nous lie un traité de réciprocité sur les bases de la nation la plus favorisée. La division du travail est l'âme de l'industrie.

LA RÉDACTION

Monsieur le Directeur.

Ce n'était vraiment pas la peine de relever le charabia des autres pour prendre des collaborateurs qu'on dirait échappés de l'*Impartial de Fom-Tatahouine*.

Aussi ne suis-je qu'à demi convaincu de l'authenticité de la signature de M. S. Pichon.

Il dit :

N'ayant pas les habitudes de Judet qui, pour mentir plus effrontément, cache invariablement aux lecteurs du *Petit Journal* tous les documents qui démasquent sa canaillerie.

Mentir effrontément veut dire mentir contre une évidence flagrante qui devrait vous faire monter le rouge au front. Du moment où Judet élimine cette évidence, c'est justement pour ne pas mentir effrontément. Ce n'est que pour le faire impunément.

« Cacher invariablement tous les documents. »

Tous n'impliquait-il pas déjà le sens absolu d'invariablement ?

Ainsi l'objet Judet.

Inaugurer une démonstration par cette injure énorme d'objet, c'est vouloir entraîner le lecteur dans sa propre colère, c'est discréditer d'avance les arguments de fait.

Qui justifie ses accusations par des faux ;

S'il les a justifiées, ça n'a pu être par des faux. Et si c'étaient des faux ils ne pouvaient pas justifier. Tout au plus, pouvaient-ils appuyer, un appui pouvant n'être que précaire.

Ose m'envoyer des témoins et me fait l'honneur de m'insulter !

Quand la provenance de certaines insultes vous honore on ne s'en défend pas ; on les laisse s'accumuler à vos pieds. Plus il en vient, plus vous avez d'honneur. Sinon c'est qu'elles ne vous atteignent. Dans ce cas elles ne vous honorent plus, l'honneur ne vient que du succès de la réfutation.

Mais Judet, mon garçon, si j'avais voulu me commettre avec toi, c'est moi qui t'aurais envoyé des témoins.

Polémiquer, n'est-ce pas, pour un écrivain, se commettre plus que par un envoi de témoins ? Et puis, ce tutoiement de colère n'est — ce pas un peu « carrefour » ?

Le jour où tu t'es permis de me juger du haut de ta crapulerie.

Outre que ce style manque totalement de dignité et de tenue, — car quelles invectives allons-nous laisser aux poivrots et aux chiffonniers ? — l'image en est ratée. On dit : du haut du ciel ta demeure dernière, etc. Bonaparte a dit : *Du haut de ces pyramides*. Il y a même un *duo de Sémitramis*. Mais *crapulerie* étant un état de bassesse, dire *du haut*, c'est se placer encore au-dessous d'elle.

Clémenceau n'en reste pas moins un écrivain délicieux.

Mes compliments à votre premier ténor.

X...

Elève au Collège Aloui.

Devis joyeux et libertins

LES INVERTIS

Notre note sur la rafle que la police a exécutée dans le monde des invertis nous a valu une protestation d'un de ces misérables, qui ose revendiquer pour lui et ses acolytes ce que nous allons presque appeler la liberté des cultes. Nous la livrons sans autres commentaires à l'écoeurément de nos lecteurs et surtout de nos lectrices dont la suprématie demeurera l'objet de notre éternelle sollicitude.

Monsieur le Directeur !

Ce n'est pas à l'heure où les Etats-Unis réalisent la liberté de Cuba qu'il est décent de nous tirer dans les jambes comme vous le faites, nous avons notre utilité morale sociale et surtout économique. Nous conservons à Tunis sa réputation séculaire (*in secula etc.*) ainsi chaque ville a sa spécialité, Bayonne à les jambons, Tours les rillettes. Vire les andouilles, gloire que lui disputent tant d'autres cités, — et Tunis pardonner la crudité du mot, et a les interprètes du sonnet d'Arvers. Voulez-vous déclasser ce coin de terre dorée ? De nobles étrangers, molestés chez eux, viennent de fort loin faire ici de véritables cures. Ne formons nous pas un cercle cosmopolite hospitalier à toutes les nationalités qui se coudoient ici ? Ne constituons-nous pas une ligue à rangs serrés contre l'adultère local ? En cas de guerre pourrait-on douter de notre empressement à soutenir les derrières d'une armée en campagne ? Surtout que l'ennemi n'essaie pas de flancher. Ne nous chargeons à nous seuls de lui pousser l'épée dans les reins ; sans crainte des trous que les balles peuvent infliger à notre peau. Et ça ne fera pas trente deux plis, je vous le garantis.

Mais voilà le revers de la médaille ; On nous persécute, et l'on va bientôt nous acculer à l'émigration, — au lieu de nous décorer — ne fut-ce que de l'ordre de la rosette. Plût à Venus, — non la *mevetria*, mais la callipyge que nous eussions vécu dans l'antique Rome, où tous les noms

étaient en us ! (en us Dei) Hélas ! vous allez dépeupler Tunis par vos flèches polémiques empoisonnées comme avec du curare...ouï, c'est au curare qu'on attribue les désertions. Mais consolons-nous ; les deux hémisphères ont autres recoins. Chut ! à notre affliction. Il faut savoir comme un sphynx se taire !

P. D. R...

Ex-sous-préfet de Condom.

Pour copie informée, Jacques Cœur.

Le Parlement de Gérostein

La Conférence Consultative a clos sa session par un banquet.

C'en est le phénomène le plus substantiel. Les sessions de la C. C. ont sur les autres assemblées l'avantage d'être virtuellement closes avant que de s'ouvrir. Elles ne servent qu'à manifester l'harmonie imperturbable entre le résident et les corps élus : le premier, bien décidé à se moquer des seconds, les seconds bien résignés à servir de bouffons au premier.

Car du moment que la C. C. n'a pas voix délibérative, en quoi ses délibérations se distinguent-elles des articles les journaux ? En quoi ? En ce que de journaux ont le choix du sujet et que la C. C. ne l'a pas.

A tout prendre, le burlesque de cette situation s'équilibre logiquement sur le burlesque de beaucoup d'autres et correspond à une notion profonde de notre imbécillité nationale, ce dont il faut complimenter le ministère des affaires étrangères.

La C. C. n'est ni le tronc ni les racines du système d'exploitation de la Tunisie, c'en est un des fruits. S'en prendre aux fruits d'un arbre, c'est les cueillir, contribuer précisément à l'évolution normale du végétal.

Le vice du protectorat n'est pas dans la méprisable vanité de dégénérer dont l'ambition se hausse à jouer les paillasses. Il n'est pas non plus dans cet impudent escamotage d'un royaume par un syndicat de ronds de cuir fornicant à concessions — et à concussions — que veux-tu, avec des boursicotiers qui sont des fauves.

Le vice en est dans l'impossibilité où s'est trouvé ce pays-ci de dénicher parmi ses habitants, ses hôtes et tout le peuple de France, un seul ami sincère et désintéressé qui, par cela même fût devenu puissant. Et ce tableau me remémore une anecdote d'atelier bien adéquate au sujet, quoique un peu leste.

Un noctambule rentrant chez lui par les Champs-Elysées, passe près d'un banc où git une jeune et jolie fille ligottée en croix. « Monsieur ! Monsieur lui crie-t-elle éplorée, détachez-moi, de grâce ! — Qu'est-ce ? Mon Dieu ! fit le passant. — Ah ! Monsieur ! figurez vous que deux mauvais garnements m'ont assailli ici, m'ont attachée sur ce banc et... chose horrible ! m'ont fait subir... » — « Je devine ma pauvre enfant, mais enfin, n'avez-vous pas crié ? — Oh oui ! mais pas d'écho ! — Comment ? Il n'y a donc pas d'agents par ici ? — Pas un monsieur, pas un seul. — Bien vrai ? — Je vous jure ! — Alors se dit le passant, dont l'impunité sûre aguche la concupiscentie, — moi aussi !

La Tunisie comme la crucifiée des Champs-Elysées attend son bon samaritain. Elle l'attend depuis vingt ans. Ce qu'il en est passé !

La conception initiale du protectorat fut de dissimuler à la France le pillage de la nouvelle conquête située à ses portes en lui ravissant tout contrôle. M. Pichon ne cacha pas, à ce moment, sa véhémence indignation. Quand une coterie française veut

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

dévaliser un pays, ce qui la gêne le plus, ce sont les Français n'appartenant pas à cette coterie. Ceux-ci laissent en France des amis des relations, ils bavardent, les journaux parlent, etc., — il n'y a plus moyen de danser en rond.

La Tunisie étant géographiquement un prolongement de l'Algérie, on dut se résoudre à faire miroiter les perspectives de la colonisation comme si la France, où d'immenses terres excellentes, à proximité des voies ferrées n'attendent plus que la charrue, — comme si la France manquait d'espace. Les naïfs se laisseraient prendre au leurre et vinrent. Mais tout est organisé pour les déloger. Crainte qu'il ne se constitue ici un prolétariat qui accélérerait l'annexion, on va au devant de lui machiavéliquement, on va prélever en France de petites gens (comité de peuplement) que l'on abreuve de rancœur que l'on ruine, que l'on recrache ensuite sur la mère-patrie où ils exercent automatiquement la contre-propagande désirée. Certains ont la vie dure. Ils peuvent devenir dangereux. Alors on se les associe, — à distance, en créant la Conférence Consultative, — à une condition, toutefois, — c'est qu'ils ne s'avisent pas de se prendre au sérieux. Ils n'ont garde de violer la consigne.

Quand donc nous débattions contre la C. C. et criblerions de nous l'azzis cette triste mascarade, nous n'aboutirions qu'à faire le jeu du pouvoir. Plus elle sera critiquée du public, plus elle en sera réduite à emprunter son prestige à la Résidence le qui lui vendra cher.

Nous aurions façonné de nos mains une féodalité d'autant plus redoutable qu'elle serait comprimée par notre réprobation — qui est une force comme une autre.

La C. C. traduit très fidèlement l'état de conscience et la somme de science de la Colonie. L'élite sensée et digne en souffre dans sa fierté vraiment et noblement française. Mais l'élite n'a que ce qu'elle mérite. Si elle était une véritable élite il ne lui faudrait ni long temps ni lourds sacrifices pour mettre un terme à cette clownerie comme à toutes les autres.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NEE

Le gérant : EM. LACROIX
Imprimerie de la Petite Tunisie

E. FAURE ET C^{ie}

14, Rue d'Italie. TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres
Rayon spécial pour enfants etillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE
BONNETERIE

BAS ET CHAUSSETTES

Maison de Confiance — Prix Fixe



OMEGA

Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL

Paris 1889

Hors concours Membre du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

GRAND PRIX

Grand Assortiment

de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes.

Decorations et insignes français et étrangers

Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger"

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
4, Avenue de France — TUNIS

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
Sad, au bureau du Journal.

Jeune Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal

Demandez dans les Établissements l'absinthe BERGER la plus répandue et la meilleure entre toutes.
Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conservés de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia

SERVICE DES BAGAGES
EXPEDITIONS
Camionnage et Transit

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n. 2.
Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICAR!

Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.
Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
Dr Ph. Bernard.

L'INDICATEUR TUNISIEN

ÉDITION DE 1902

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires
Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adresse à la Direction
8, Rue d'Alger. — TUNIS

GRAND HOTEL MODERNE

MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est le Fer physiologique.
(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)
Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien
Laboratoire d'Allemagne — TUNIS
granulés et spécial des médicaments
céréophosphates, etc.

GRAND HOTEL DE FRANCE

Place de la Kasbah

GAFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence. Entre J. Rue de Rome

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Dose : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose
Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

BRASSERIE DE LA LOIRE

Tenue par B. MERTILLO

TUNIS - Avenue de la Marine, 57 - TUNIS

EN FACE LE CASINO

SALONS RÉSERVÉS - BILLARD

Consommations de premier choix -- Liqueurs de marque
GLACES & SORBETS



LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIEGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès — Mixtes et à terme fixe — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, modif. marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. AITIA, agent général et directeur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, et qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE A LA LUN

FRANCAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats, Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS



A. SEGUIN

BORDEAUX

Membre du Jury

Hors Concours

Exposition Internationale

BORDEAUX

1895



TEINTURE INSTANTANÉE

PRODÉE PERFECTIONNÉE

Pour recolorer à la minute les cheveux et la barbe

VENTE

DANS toutes les bonnes

PARFUMERIES PHARMACIES et

DROGUERIES.



Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tunis

LES GALERIES PARISIENNES

les plus grands magasins et les mieux assortis de la Tunisie

Préparant une sensationnelle

EXPOSITION

Reserver ses achats jusqu'à lundi prochain 2 Juin

RECOMMANDÉS. — Nos ateliers de couture, corsets sur mesure, modes, tailleurs pour hommes et pour dames chemises sur mesure pour hommes, chaussures pour hommes, dames et enfants.

N. B. — Tout client peut se rendre compte par lui-même de la composition de sa commande, toutes nos marchandises étant coupées et confectionnées dans nos magasins mêmes.

VENTE AU COMPTANT

PRIX FIXE

VENTE PAR ABONNEMENT

Bock ORBEC
 La délicieuse
Boisson gazeuse
 aux parfums
 de bananes
Maison RIGOLET
 MARSEILLE



"L'ARMOTOR"
 EN ACIER GALVANISÉ A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
 Agent Général : P. LECLERCQ
 11, Rue Es-Sadikia — Tunis

BANQUE DE TUNISIE
 SOCIÉTÉ ANONYME — Capital 8.000.000
 Siège Social à TUNIS
 OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ

BOIS DE CHAUFFAGE
 Charbon de bois, houille
 et briquettes
A. MILITTE
 Magasins : rue du Maroc, ancien
 Fondouk au Charbon.
 TUNIS

Droguerie-Herboristerie
 PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
 8, rue d'Allemagne, 8
 TUNIS
 Assortiment complet pour les Ménagères

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL
 de Narbonne
 S'adresser à M. Fernand ARNAUD
 Consignataire, rue de Strasbourg

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
 Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
 Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
 Succursale de Tunis, Avenue de France

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
 Société anonyme. Capital : 30 millions
 Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
 Agences à Sousse et Bizerte

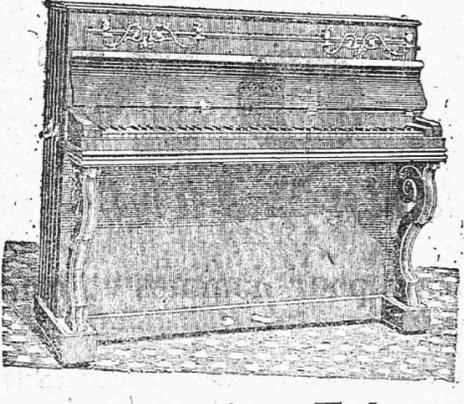
LOCATION DE COFFRES-FORTS
 Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres
 dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2%, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
 Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

MAISON DESPÉROUX
 FONDÉE EN 1888
 à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLÂTRE
 « Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
 Briques plates et creuses. Pavés et dalles.
 Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et
 à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE
 P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
 VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers
M. DURAZZANO
 Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



36 Mois de Crédit 36

SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
 Dépôt des Editions G. Ricordi & C^{ie}

VILLE DE BIZERTE
KURSAAL - THÉÂTRE
 A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
 Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
 REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ETABLISSEMENT DE 1^{er} OR DR
 Prix Modérés

Demandez partout
LE KINA-BELLOTT
 ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOTT, Distillateur à Tunis
 BRUN-BUISSON, successeur
 Dépôt général des eaux minérales de VICHY
 des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

Maison Paonessa, Artificier
 22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
 Entreprise générale de fêtes publiques et privées
 Vente et location d'illuminations et de décorations
 Drapeaux et tentures de toutes nationalités
 Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
 Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY
 Tunis — Rue de Norvège — Tunis

Blanc et Mifsud
 Pension de Chevaux et de Voitures
 ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
 Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
 Dressage de Chevaux
 S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNER
 5, rue d'Italie, TUNIS
 LIQUIDES DE MARQUE LIVRÉS A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE
 TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
 ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
 à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
 DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
 DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public
 après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de
 toutes les personnes affaiblies par les chaleurs, Cellophénique, d'emploi certain, pour brûlures et
 plaies excès, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail
 Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
 Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du
 courrier.

Hôtel-Restaurant des Négociants
 9, rue Amilcar — TUNIS
 PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
 Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et sa-
 lons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné

A la Ville de Sfax
 11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS

HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
 Colis-postaux rendus à domicile

Tunisie.....	10 kil.	5 50	Allemagne, Bel-
	5 —	8 10	gique et Suisse 5 kil.
France.....	10 —	16 95	Italie, Hollande.5 —
	5 —	8 70	Autriche.....5 —
			Angleterre.....5 —
			10 70

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
 Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix
 toujours en magasin

Maison BELAISCH et GOZLAN
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR
 pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
 Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA
 pour fabrication marseillaise de briques de 1^{re} qualité
 Usine à BOU-KAÏFRA
 pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique

CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
 Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS
 ou au siège social à Bab-el-Khadra

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
 ANGLAISE ET VIENNOISE
 TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
 MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
 Pain gluten. Pâtisseries et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

Pâtisserie de premier ordre
 Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
 Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne
 23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
 BICYCLETTES des premières fabriques françaises
 Appareils de pesage de tous systèmes
 Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance
 DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
 Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE | **SOURCE PASTEUR**
 Très peu gazeuse | Gazeuse

Dépôts à Tunis :
 chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
 et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme
 des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris
 Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur
 que l'on désire.

MAISON MODÈLE
 Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunisi.
 Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
 POUR HOMMES et ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
 Coupeurs
 Lemiserie-Bonneterie

POT
DES USINES TORRILHON* et C^{ie}
 DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag, arrosage.
 Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
 Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageuse-
 ment le pneumatique.
 S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
 Siège social, 7, rue de la République, Marseille
 Agence de Tunis

Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte

Transport des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Bône : 1^{re} classe : 48 fr. (nourrit. et droits
 de canal compris); Pont : 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
 Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence de la
 Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
 C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
 Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie,
 l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.

- A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
- DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
- DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 45 m.
- DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
 Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30.
- A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.

DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.

- DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
- DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE
 et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à 1 h. s.
- DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, M.)-
 nastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les ven-
 dredis, à 9 heures du soir.
- DE MARSEILLE POUR BIZERTE et TUNIS, tous les sa-
 medis, à 6 h. du s.

La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
 chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Ri-
 chelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque,
 l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la
 Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points
 desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets de
 passage de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-
 nis, 8, rue d'Alger.
 L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
 la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. Louis FOUBERT
 Courtier maritime et Commercial
 TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, — TUNIS

CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
 Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
 Service spécial de Déménagements
 CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DÉPÔTS

P. DANA
 9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis

Camionnage
 aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
 ET VICE-VERSA
 Par colis ordinaire 0, 50
 par petits Colis 0, 25
 Expéditions par grande et petite Vitesse
 Embarkements - Débarquements
 Opérations de douane